

que le ministre fera effectuer une enquête approfondie, s'il ne l'a déjà fait, et qu'il se servira de son influence auprès du ministre des Transports pour que des installations suffisantes soient fournies.

• (5.30 p.m.)

Pour ce qui est du quai des pêcheurs à Shoal Harbour, à Sidney, les pêcheurs m'ont dit qu'ils consentiraient à acquitter des droits de quai supplémentaires si on leur donnait des services supplémentaires: éclairage, emplacements individuels, toilettes et installations sanitaires. Je répète que le ministre devrait demander à ses fonctionnaires d'effectuer une enquête et s'ils sont convaincus que les pêcheurs acquitteraient des droits de quai plus élevés, il pourrait alors se servir de son influence auprès du ministre des Transports pour obtenir ces installations.

En terminant, je prie encore une fois le ministre d'étudier les graves différends qui existent entre les pêcheurs marchands et sportifs dans la région métropolitaine de Victoria.

**M. McQuaid:** Monsieur le président, je ne me propose pas de retarder longtemps l'adoption de ces prévisions budgétaires, mais il y a une ou deux choses sur lesquelles je voudrais faire de brèves observations, tandis que le comité examine ces crédits. Laissez-moi mentionner en passant que j'ai souvent eu affaire au ministre au cours des douze derniers mois et j'ai toujours trouvé qu'il était affable, prévenant et désireux de faire ce qu'il croyait être dans l'intérêt des pêcheurs. Il y a une ou deux exceptions au sujet de choses que je juge importantes et que le ministre n'a pas approuvées, mais je suppose qu'on ne peut toujours s'entendre sur tout.

Le ministre dirige un département très important pour de nombreuses régions du Canada. Les statistiques révèlent que la demande des produits de poisson n'a jamais été plus considérable qu'à l'heure actuelle. Il y a, bien entendu, plusieurs facteurs qui y concourent. L'un d'entre eux et peut-être le plus important est le besoin toujours croissant de produits alimentaires pour la population mondiale. Un autre est la popularité évidente et la consommation accrue du poisson comme source très agréable de protéines. La chose est attribuable, je crois, à l'importance qu'on accorde à la qualité afin que le poisson puisse faire concurrence aux autres aliments de base là où il y a une grande variété.

En troisième lieu, il y a la façon attrayante d'offrir aux consommateurs les produits de la

pêche. Le poisson est très appétissant, et on peut en faire une belle présentation. Le ministre et ses fonctionnaires méritent des félicitations pour le travail accompli dans les cuisines d'expérimentation du ministère des Pêcheries. A l'invitation du ministre je les ai visitées il n'y a pas très longtemps et le travail qu'on y fait m'a fort impressionné. On s'efforce de découvrir de nouvelles recettes pour préparer et présenter le poisson de façon plus appétissante. C'est ce qu'il faut faire, car le poisson est tout aussi savoureux que d'autres aliments, mais il faut le bien présenter. Avec ses cuisines d'expérimentation, le ministre accomplit une œuvre très utile.

La consommation du poisson augmente. D'après les derniers chiffres du Bureau fédéral de la statistique, les Canadiens ont consommé, en 1963, 137,000 tonnes de poisson, contre 113,000 seulement en 1960. C'est de bon augure pour l'avenir de notre industrie de la pêche. Le Canada se classe actuellement au deuxième rang, derrière le Japon, pour les exportations de produits de la pêche, tandis qu'il occupe la neuvième ou la dixième place pour la prise totale, qui y dépasse 2 milliards de livres par année et vaut plus de 160 millions de dollars.

Cette industrie n'attire pas autant de personnes qu'elle le devrait. Une des raisons est que l'on néglige, malheureusement, certaines des installations nécessaires aux pêcheurs. Il en est ainsi, notamment, dans la région que j'ai l'honneur de représenter. Le ministre ou son ministère ne sont pas entièrement à blâmer pour cet état de choses, mais il faudrait que le ministère des Pêcheries et le ministère des Travaux publics travaillent en collaboration plus étroite, afin que lorsque des quais ou autres installations nécessitent des réparations, les travaux puissent être menés rondement par le ministère des Travaux publics. Une liaison plus étroite s'impose dans ce secteur.

Depuis mon élection à la Chambre, je m'acharne à demander au ministère des Travaux publics de faire faire des travaux au centre de pêche et dans le port de Georgetown. J'ai demandé qu'on y construise un slip afin que les pêcheurs puissent lancer leurs navires sans trop d'efforts. Les travaux ne seraient pas très coûteux, et j'espérais que le ministère des Travaux publics accèderait à ma requête. Sauf erreur, cette demande avait aussi été faite par mon prédécesseur dans la circonscription. J'espère encore qu'une personne en place réussira à persuader le ministère des